



Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS – 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 9 avril 2024

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 20

Qui ont pris au vote : 26 (M. le maire ne prend pas part au vote)

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Marie-Laure WALTHER, Première Adjointe au maire.

Etaients présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Serge AMBAN, Mme Elisabeth MARAÏNI, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux :

Mme Julie DESMOULINS, M. André MOURGUES, M. Francis GENGOUX, Mme Dominique PIGNATEL, M. Didier ZIKA, Mme Cécile BONNEAU, Mme Marion NEFF, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, M. Etienne HERPIN, Mme. Christine BEAULIEU, Mme Marjolaine CHATONEY.

Excusés, avaient donné procuration :

M. Patrice THOMAS à M. Jean-Louis LABOURAYRE

M. Jacques SABATIER à M. Didier ZIKA

Mme Valérie WILLEMART à M. Stéphane DETRAY

Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA à M. Alain LEVINSPUHL

Mme Valérie MASSON-RAGUSA à Mme Christine BEAULIEU

M. Philippe GALIZZI à Mme Christelle BURRIAT

Absents :

Mme Géraldine CAMPENS

M. Bruno CHAIX

A été nommé secrétaire : M. Pierre-Valentin VERNHES

DELIBERATION N°2024-04-03

Nomenclature ACTES 7.1

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION – ANNEE 2023

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2024-02-08 du 27 février 2024 prenant acte du débat sur le rapport des orientations budgétaires ;

CONSIDERANT la nécessité d'approuver le compte de gestion présenté par le Service de Gestion Comptable (SGC)

Et après en avoir délibéré,

DÉCLARE que le compte de gestion du budget de la commune de SAUSSET-LES-PINS, dressé pour l'exercice 2023 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE :

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :



La Première Adjointe,
Marie-Laure WALTHER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône
Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : Stéphane DETRAY

DELIBERATION N° 2024-04-03

Objet : Adoption du compte de gestion – Année 2023

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés au cours de l'exercice 2023, et a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Il est proposé au Conseil Municipal de déclarer que le compte de gestion de l'exercice 2023 du budget de la commune de SAUSSET-LES-PINS n'appelle ni observation ni réserve de la part du comptable public.

Il est proposé au Conseil Municipal de viser et certifier conforme le compte de gestion l'exercice 2023 du budget de la commune de SAUSSET-LES-PINS annexé.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013214

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ISTRES

ETABLISSEMENT : VILLE DE SAUSSET LES PINS

Résultats budgétaires de l'exercice

06800 - VILLE DE SAUSSET LES PINS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 314 250,15	10 745 166,34	17 059 416,49
Titres de recette émis (b)	1 519 221,96	11 135 692,04	12 654 914,00
Réductions de titres (c)		527 574,28	527 574,28
Recettes nettes (d = b - c)	1 519 221,96	10 608 117,76	12 127 339,72
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 259 025,93	10 745 166,34	15 004 192,27
Mandats émis (f)	1 945 376,81	9 937 827,30	11 883 204,11
Annulations de mandats (g)		123 789,23	124 306,97
Depenses nettes (h = f - g)	1 944 859,07	9 814 038,07	11 758 897,14
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		794 079,69	368 442,58
(h - d) Déficit	425 637,11		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013214

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ISTRES

ETABLISSEMENT : VILLE DE SAUSSET LES PINS

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

06800 - VILLE DE SAUSSET LES PINS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	3 114 132,75		-425 637,11		2 688 495,64
Fonctionnement	667 679,34		794 079,69		1 461 759,03
TOTAL I	3 781 812,09		368 442,58		4 150 254,67
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 781 812,09		368 442,58		4 150 254,67

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois
ebb_3903437_2704598836_2